



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu le
lundi 29 août 2011 à 19 H 00 à la salle des Mariages

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal, f f Le Bourgmestre,

Bernard DENAYST

Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Enghien
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833
GSM. 0498/932.936

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 29 AOUT 2011

L'an deux mil onze, le vingt-neuf du mois d'août à 19 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
- MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE.
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- M. Charles VASTERSAEGHER. Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD, Echevins
- MM. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. Christophe LECHENE. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. MM. Didier LIEDS. Luc GAILLY. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mme Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mmes Françoise SNOECK. Nicole BOGEMANS-SAUVAGE. Claire DE MAEYER, Conseillers Communaux
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absents et excusés : les Conseillers FERNANDEZ - CORRALES. PAUL. DETRY.

Monsieur le Conseiller Rossay entrera en cours de séance.

A 19 H 05, le Conseil aborde en séance publique, l'examen des points prévus à son ordre du jour :

SEANCE PUBLIQUE

1 CONSEIL COMMUNAL

Installation d'une Conseillère Communale en remplacement d'une Conseillère Communale démissionnaire.

Le Conseil Communal, après vérification de ses pouvoirs, procède à l'installation de Madame la Conseillère Claire DE MAEYER. Cette dernière preste serment entre les mains de Monsieur le Bourgmestre et est applaudie.

2 CORPS DES SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX

Octroi de décorations civiles

Le Conseil Communal remet solennellement les décorations suivantes :

- La médaille civique de 2^{ème} classe au sapeur Michel YERNAULT
- La médaille civique de 1^{ère} classe au caporal Noël STEVENS
- La médaille civique de 1^{ère} classe au Premier Sergent Gino SLAGMEULDER
- La médaille d'argent de l'ordre de la couronne aux sapeurs :
Albert Timmermans, Armand Van Renterghem, et au caporal Christian Segers.
- La croix de chevalier de l'ordre de Léopold II au Lieutenant Maréchal.

Conseil Communal du 29 août 2011

3 CONSEIL COMMUNAL VILLE / C.P.A.S.

Le Conseil Communal reçoit alors les Membres du Conseil de l'Action Sociale suivant :

Madame Myriam Cornet, Monsieur Pierre Dero, Monsieur Léon Gausin, Monsieur Yves Guévar, Madame Christiane Hazard, Messieurs Marc Hublau et Didier Laquaye, Madame Nicole Van Hoof et Monsieur Jean-Luc Tabureau.

Madame la Conseillère de l'Aide Sociale Annka Gorniaczyk est absente et excusée. Madame Brigitte de Hollain, Secrétaire du C.P.A.S. assiste à la réunion.

L'Assemblée examine successivement les points suivants :

A Réunion du 30 août 2010

Procès-verbal - Approbation

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal de la dernière réunion commune entre les Conseils de la Ville et du C.P.A.S. est adopté.

B S.I.P.P.T. - Réunions

Madame la Présidente du C.P.A.S : vous savez que nous avons des réunions communes à peu près une fois par trimestre.

Cela nous permet d'être informés par nos deux Conseillers en Prévention.

Cette année, nous avons particulièrement travaillé sur les accidents de travail, beaucoup trop nombreux au C.P.A.S.

Ce travail a déjà porté ses fruits.

De nombreuses remarques ont aussi été faites au niveau des bâtiments tant de la Ville que du C.P.A.S

Monsieur le Président : il s'agit de réunions importantes qui permettent d'améliorer la sécurité au travail.

Après un an et demi d'attente, Braine le Comte est devenue la première commune du pays qui bénéficie d'un conseiller en prévention commun entre la Ville et le C.P.A.S.

Cela méritait d'être signalé.

C Collaboration avec l'Echevinat des Travaux

Madame la Présidente du C.P.A.S : avec nos nombreux bâtiments, une collaboration active avec le service des Travaux est nécessaire.

Nous souhaiterions parfois que cela aille un peu plus vite mais en général cela se passe bien voire très bien.

Je pense par exemple à l'aide que les services techniques communaux nous ont apporté dans le suivi des dossiers de rénovation de la Maison de Repos.

Monsieur l'Echevin Canart : merci pour ces remarques positives.

Merci aussi au C.P.A.S. qui nous envoie régulièrement des articles 60.

Monsieur le Conseiller Dero : c'est vrai qu'au nom du C.P.A.S, je me dois de remercier publiquement Monsieur Christophe Miel, Directeur des Travaux et Monsieur Daniel Canard, son Echevin.

Monsieur le Conseiller Guevar : ce serait pas mal si le service des Espaces Verts faisait un effort pour couper plus régulièrement la pelouse autour de la crèche.

Par ailleurs, le chemin vers l'arrière des services administratifs à la rue des Frères Dulait doit être refait.

Monsieur l'Echevin des Travaux : cela m'étonne en ce qui concerne la pelouse mais il est vrai que pendant les vacances nous travaillons en effectif réduit.

Madame la Présidente du C.P.A.S : la voirie conduisant à l'arrière des bâtiments des services administratifs a été refaite cette semaine !.

Monsieur le Conseiller Hublau : il y a des déchets aux abords des maisonnettes. Ce n'est pas beau.

Madame la Présidente : nous sommes au courant, nous allons d'une part y placer un conteneur à déchets et d'autre part demander au service Environnement de surveiller davantage l'endroit.

Madame la Conseillère David : n'y a-t-il pas un problème au niveau des « petites » réparations ?

Madame la Présidente du C.P.A.S : nous en avons parlé en Collège et nous pensons dédicacer un agent pour tous ces petits travaux.

D Assurances

Monsieur le Président : nos primes d'assurance sont calculées sur la base de la moyenne des interventions de notre compagnie sur les 5 dernières années.

Nous avons regroupé ce service tant pour la Ville que pour le C.P.A.S.

Madame la Conseillère Van Hoof : qu'en est-il des aides familiales ou des assistantes sociales qui utilisent leurs voitures pendant leurs heures de service ?

Madame la Présidente du C.P.A.S. : si elles sont en mission : il n'y a aucun problème, elles sont couvertes.

E Informatique - Bureautique
 Monsieur l'Echevin Daye : rien de nouveau par rapport à l'année passée : nous continuons à rationaliser les coûts.
 Nous avons, par exemple, renégocier les locations ou achats de copieurs et d'imprimantes de la Ville et du C.P.A.S.

Madame la Présidente du C.P.A.S : je souligne le travail remarquable accompli par le service Informatique pour leurs conseils en matière de copies, téléphonie ou informatique.

Monsieur le Président : signalons l'installation d'une caméra de surveillance supplémentaire aux abords du bâtiment administratif de la crèche.

F **Chèques - Sports** / Accès à la culture - Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
 Madame la Présidente : de même qu'il est important de continuer de permettre aux personnes les plus défavorisées d'avoir accès aux sports, nous avons avec le Centre Culturel développés l'accès à la culture.

Monsieur l'Echevin Daye explique le fonctionnement du système mis en place pour remplacer les chèques /sport.

Monsieur l'Echevin Fievez est heureux de voir que grâce au C.P.A.S, il a été possible de permettre à tout le monde d'avoir accès à la culture.

Monsieur le Conseiller Guévar : quel club sportif accepte-t-il les chèques sports ?

Madame la Conseillère Van Hoof : peut-on avoir le détail de la manière dont ces chèques sont attribués ?

Madame la Présidente : je vais demander à la responsable de ce service de me faire un rapport détaillé qui sera ensuite proposé à l'examen du Conseil de l'Action Sociale et du Conseil Communal.

Monsieur le Conseiller Communal Rossay entre en séance.

Madame la Conseillère Roobaert : je rappelle que les mutuelles interviennent aussi pour favoriser la pratique du sport.

Madame la Conseillère David : ce n'est pas au club sportif de diminuer leur cotisation. N'oubliez pas que la plupart d'entre eux « rament » pour « nouer » les deux bouts.

- G Financement des investissements de la Ville et du C.P.A.S.
Comme d'habitude, un cahier des charges a été fait en commun entre la Ville et le C.P.A.S. pour le financement de nos investissements.
Notons que cette année, nous travaillons pour la première fois avec la Banque I.N.G.
De plus, nous avons passé un marché avec un bureau de consultance qui examine tous nos anciens emprunts.
Nous recevons régulièrement des offres de nos banquiers traditionnels.
Grâce à cet analyste, nous avons refusé de faire un rachat anticipatif d'emprunts.
Nous avons bien fait car lors de la révision normale des taux, nous avons gagné plus de 1 % d'intérêt pour les 3 emprunts concernés.

Madame la Présidente du C P A S = merci aussi à la Ville de continuer à payer très régulièrement au C.P.A.S, les tranches de sa dotation.
Cela nous aide beaucoup en trésorerie.

- H Plan de Cohésion Sociale
Monsieur l'Echevin Fievez rappelle les grandes lignes du plan précité.
Madame la Conseillère Van Hoof : demande « où en est-on au niveau du camping des Acacias ?
L'intéressée explique longuement le système des adresses de référence.
Elle insiste fortement sur la nécessaire concertation entre le service Logement de la Ville et les services sociaux du C.P.A.S.

Monsieur le Président rappelle qu'à un moment donné, il y avait près de 120 personnes inscrites dans ce « camping ».
Depuis cet établissement a perdu son agrément auprès du commissariat général au tourisme.

Monsieur le Bourgmestre signale qu'il ne peut admettre que certains propriétaires s'enrichissent sur la misère de nos concitoyens les plus malheureux.
Il est également hors de question pour lui d'autoriser certains propriétaires à louer des bâtiments totalement insalubres avec par exemple une électricité totalement défectueuse ou la mэрule !.

Monsieur le Président signale que le service Logement est aussi là pour faire de l'accompagnement des propriétaires.

Madame la Présidente du C.P.A.S. confirme qu'il y a bien une concertation entre le C.P.A.S et la Ville à ce niveau.

I Affectation du personnel - Article 60
 Madame la Présidente : comme vous le savez, les bénéficiaires du R.I.S. peuvent être affectés dans le cadre des articles 60 (non marchand) ou 61 (activités commerciales).
 Il s'agit de les réinsérer dans le monde du travail.
 Nous avons beaucoup utilisé ce système, notamment au service des Travaux, à la Maison de Repos ou au Centre Culturel.
 Depuis cette année, le service de réinsertion du C.P.A.S. travaille vraiment en synergie avec le service du Personnel de la Ville et les différents services qui utilisent ces bénéficiaires.

J Projet d'économie sociale
 Madame la Présidente du C.P.A.S : voilà une nouveauté très intéressante. Vous savez que nous avons un projet de maraîchage écologique / biologique.
 Nous venons de désigner une société pour nous aider à mettre ce projet en œuvre.

Madame la Conseillère David : quelle sera la nature juridique de l'Association qui va être créée ?

Madame la Présidente ; une S.C.R.L.

K Divers
 Monsieur le Conseiller Brancart : le C.P.A.S a distribué un excellent folder qui présente ses services.
 Cela a été fait en Centre- Ville.
 Quand les villages seront-ils desservis ?

Madame la Présidente : effectivement, nous devons à la gentillesse du Conseiller Léon Gausin , la distribution sur Braine le Comte. Les autres parties de l'entité vont suivre.

Monsieur le Président clôt alors la réunion commune entre le Conseil Communal et les Membres du Conseil de l'Action Sociale.
 Il remercie ces derniers qui, à l'exception de Madame la Présidente quittent la salle aux délibérations.

Le Conseil Communal, poursuit, toujours en séance publique, les points prévus à son ordre du jour :

Tous les points seront adoptés à l'unanimité.

4 FINANCES COMMUNALES

A Contrôle de l'emploi de certaines subventions - Circulaire du 14 février 2008 -

- a) Bilan et compte de résultat 2010 de l'A.S.B.L. 6 Beaufort
Approbation
- b) Bilan et compte de résultat 2010 de l'A.S.B.L. la Tôle Errante
Approbation
Madame la Conseillère David : j'aimerais, comme la Communauté Française l'a d'ailleurs fait remarquer que l'année prochaine, cette A.S.B.L. nous présente un bilan conforme.
Nous souhaiterions voir une comptabilité claire et nette.

Monsieur l'Echevin Fievez : effectivement, il y a eu quelques soucis. Mais les rectifications et régularisations ont été effectuées. Cela ne se reproduira plus.
- c) Subvention 2011 de l'A.S.B.L. Dynamicité Brainoise et/ou la nouvelle ADL
Décision

B Budget de l'exercice 2011 -

- a) Modification budgétaire n°3 du service extraordinaire
Approbation
- b) Délibérations relatives aux modifications budgétaires n°s 1 et 2
Décision de Tutelle
Information.

C Acquisition de casques de pompiers - Programme 2010 - Troisième tranche Financement par fonds propres - Fonds de réserve - Vote

D Création d'un Pré-Ravel sur la ligne désaffectée n° 106 Escompte de subsides promis ferme - Vote

5 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIERE

A R.N. 280 - Marquage d'une piste cyclable unidirectionnelle Projet d'arrêté ministériel - Avis à émettre

B R.N. 6 - Traversée de Braine le Comte - Modification des limites d'agglomération **Décision**

6 URBANISME

A Mise en œuvre de la zone d'aménagement communal concerté (Z.A.C.C.) dite « Cité Rey »

Ouverture de voirie - Plan d'alignement

Approbation

Monsieur le Conseiller Manzini : à qui appartient le fossé, le long du chemin du Pont Laroche ?

Monsieur le Président : actuellement, toujours à la S.N.C.B.

Ce terrain est réservé pour un futur Ravel.

Monsieur le Conseiller Manzini : pourquoi ne pas avoir fait passer la voirie de l'autre côté de ce futur Ravel ?

Monsieur le Président : il y a effectivement un beau terrain (ancien chantier de matériaux) mais on ne peut pas forcer le propriétaire à vendre.

Monsieur le Président présente ensuite, dans le détail, les projets de voiries de la Z.A.C. en question.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : si j'ai bien compris, il sera encore possible de séparer la partie Nord de la partie Sud de cette zone ?

Monsieur le Président : oui, aujourd'hui nous ne fixons que les voiries.

Des modifications seront encore possibles dans des tas de domaines par exemple au niveau de la création d'un plus grand bassin d'orage.

Monsieur le Conseiller De Smet : il est important d'avoir une sortie vers la chaussée de Bruxelles.

Il ne faut pas amener encore plus de véhicules au carrefour rue des Dignes - R.N. 6 qui le matin est déjà fort encombré.

Monsieur le Président : par ailleurs, en examinant le plan ce matin avec la responsable de notre service Urbanisme, j'ai constaté une petite lacune ; il manque une piste cyclable pour la voirie menant à la Résidence Service.

Je suppose que tout le monde est d'accord pour rajouter ce petit point.

Et l'Assemblée unanime d'approuver le projet.

B Schéma directeur de rénovation urbaine du Centre-Ville

Acquisition de l'ancienne Poste - Rue de Mons - Arrêté de subvention

Convention 2011 - Approbation

L'unanimité des Membres présents se fait pour accepter le point suivant proposé par Monsieur le Conseiller Brancart :

- C Modification de la zone 30 à Henripont
 Monsieur le Conseiller Brancart : nous venons d'installer le nouveau module pour l'école d'Henripont.
 Le panneau de zone 30 se trouve vraiment trop près de ce module.

Ne serait-ce pas possible de l'éloigner un peu pour lui rendre toute son utilité ?

Monsieur le Président : excellente idée.

Je vais demander de préparer, si nécessaire, une ordonnance de police en ce sens.

7 ACQUISITIONS

- A Acquisition d'instruments destinés à l'Académie de Musique
 Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

8 INVESTISSEMENTS

- A Gestion journalière - Budget ordinaire 2011 -

- a) location d'une grue
 Demande d'un crédit d'urgence
 Décision du Collège du 15 juin 2011 - Ratification

- b) Transport des personnes dans le cadre d'activités scolaires, sportives, culturelles de la Ville de Braine le Comte pendant l'année 2011
 Demande d'un crédit d'urgence
 Décision du Collège - Ratification

Monsieur le Conseiller De Smet : avez-vous pensé à la location d'un car sans chauffeur ?

C'est parfois plus intéressant car cela permet d'éviter les pertes de temps dues aux déplacements des caristes qui en profitent souvent pour effectuer des missions « intermédiaires ».

Monsieur le Président : nous y penserons lors du bilan qui sera fait prochainement et en tout cas avant l'examen du projet de budget 2012.

- c) Fourniture et pose d'un module préfabriqué en location, à usage de classe, pour l'école communale d'Henripont - Année 2011
 Demande d'un crédit d'urgence.
 Décision du Collège du 4 août 2011 - Ratification.

- d) Acquisition de mobilier destiné à équiper le nouveau module de l'école d'Henripont
Demande d'un crédit d'urgence
Décision du Collège du 4 août 2011 - Ratification.

Monsieur le Président, en fait, nous nous sommes rendus compte que le module était loué avec son mobilier.

Il suffit donc de prévoir un crédit de 450 € pour acheter un tableau.

- B Stade du Poseur - Amélioration de l'éclairage - Renforcement des compteurs
Demande d'un crédit d'urgence -
Décision du Collège du 4 août 2011 - Ratification
- C Assistance à la mise en œuvre d'une régie communale autonome (RCA)
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché
- D Travaux d'amélioration et de renforcement du puits de la Brainette (partie)
Exercice 2011 -
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché
- E Plan triennal 2010-2012 - Travaux d'aménagement - Egouttage et voirie -
Rue de Ronquières - Approbation
- F Travaux de réfection des corniches et de la toiture de la salle « Moulin de la Butte » à Hennuyères
Décision de principe et choix du mode de passation du marché
- G Travaux de remplacement des châssis de l'école communale d'Henripont
Décision de principe et choix du mode de passation du marché
- 9 ASSOCIATION INTERCOMMUNALE I.D.E.A.**
Assemblée générale du 29 septembre 2011
Ordre du jour - Approbation - Vote
- 10 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**
- A Prise en charge du traitement de deux puéricultrices du 1^{er} septembre 2011 au 30 juin 2012. Décision
- B Prolongation de la prise en charge de périodes de traitement d'instituteur primaire à partir du 1^{er} septembre 2011. Décision.

11 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL

Prolongation de la prise en charge de périodes de cours - Décision

12 E.I.C.B. -PERSONNEL

Prise en charge de périodes de cours - Décision

13 INFORMATIONS

Le Conseil Communal prend note du courrier du 2 août 2011 du S.P.W faisant état de certaines difficultés liées à l'acquisition de véhicules électriques.

14 SEANCE DU 27 JUIN 2011

Procès-verbal - Approbation.

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal est adopté.

15 INTERPELLATIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Les Membres du Collège répondent alors aux interpellations suivantes :

A Du 26 août du Conseiller Jeanmart relatif :

- Aux inondations du 23 août 2011
- A l'entretien des avaloirs
- A la surveillance du niveau des étangs
- A l'épuration des eaux à la Chaussée d'Ecaussinnes
- Au projet urbanistique de la nouvelle étable à Hennuyères
- A l'état de la rue des Aulnois.

B du 29 août du Conseiller DE SMET qui concerne divers problèmes liés à la future démolition de l'ancienne piscine**C du 29 août des Conseillers Manzini et Simon qui concernent :**

- Le manque de passages pour piétons dans le quartier de la Coulette
- Le sens unique entre l'Avenue du Marouset (Torine) et le Chemin Royal
- Au futur lotissement de la Cité Rey
- Aux inondations Chemin de Feluy et rue des Dignes ainsi qu'au bassin d'orage au chemin de Feluy.
-

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

HUIS CLOS**16 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL**

- Implantation de Steenkerque
- A Perte partielle de charge par défaut d'emploi d'une maîtresse spéciale de religion protestante. Décision
- B Désignation du personnel enseignant temporaire au 1^{er} septembre 2011
Décision

17 E.I.C.B. - PERSONNEL

Désignations de chargés des cours à titre temporaire pour l'année scolaire 2011-2012
Décision

18 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL

- A Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse classique.
Décision
- B Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse jazz
Décision
- C Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur d'ensemble instrumental
Décision
- D Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur d'ensemble instrumental
Décision
- E Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de cordes jazz
Décision
- F Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de piano
Décision
- G Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de percussion
Décision

- H Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de violoncelle.
Décision
- I Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de formation musicale.
Décision
- J Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare
Décision
- K Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de chant d'ensemble
Décision
- L Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare.
Décision
- M Périodes de cours prises en charge par la Ville. Domaine Musique.
Désignation temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de guitare.
Décision

Le Conseil unanime accepte de délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la présente réunion mais a été demandé par le Conseiller Manzini =

- 19 OFFICE DU TOURISME - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE**
A la demande du groupe Ecolo, Madame Suzanne Driessens sera dorénavant remplacée par Monsieur Jean-François Vansnick.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 05.

DONT PROCES-VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire Communal,
(s) Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Le Président,
(s) Jean-Jacques FLAHAUX

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX